

SÉANCE DU 21 MAI 1874

M. Latteux, membre correspondant, présent à la séance, offre un exemplaire de son Histoire du verre et des vitraux peints.

M. le vicomte Edgard de Fromessant offre à la Société, pour le Musée Vivenel, une selle arabe de Syrie avec une housse de drap couverte de broderies de soie et d'or.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : M. Dutilleul, directeur au ministère des finances, à Bellenglise, M. Constans, professeur de rhétorique au collège, M. Lagarde, conseiller général à Sainte-Claire, et M. Gaston Balny.

M. du Lac développe, au nom de la commission des excursions, trois projets d'itinéraires, l'un dans la vallée de l'Aisne, à Vic-sur-Aisne, le second à Cœuvres et Valsery, par Trosly et Couloisy; et le troisième à Maignelay et Saint-Martin-aux-Bois. La Société décide qu'elle fera, le 28 mai, une excursion à Cœuvres et Valsery.

M. Peyrecave donne lecture d'un travail sur des sépultures, remontant à la période celtique, trouvées sur divers points des territoires d'Élincourt et du Plessis-de-Roye. Il rappelle d'abord plusieurs découvertes faites dans ces localités depuis trente ans, et décrit les circonstances qui ont amené la découverte de ces sépultures. Il y joint un croquis de la position occupée par les squelettes et présente quelques-uns des objets recueillis avec ces ossements.

M. Méresse fait remarquer l'intérêt d'une de ces sépultures, qui lui paraît offrir une certaine analogie avec les puits funéraires étudiés en Vendée et dans l'Orléanais, par M. l'abbé Baudry et par MM. de Vibraye et Dureau. Il signale, à cette occasion, une découverte du même genre, faite à Compiègne, il y a une vingtaine d'années, et sur laquelle il promet de donner des détails dans une des prochaines séances.

M. de Roucy communique le dessin d'une statue en pierre, trouvée en 1872, près de la carrière du Roi, représentant un Mercure gaulois (1).

M. Paisant commence la lecture d'une étude sur l'origine et l'administration des biens du clergé en France, du cinquième au sixième siècle. Ce travail, appuyé sur de nombreux textes du droit romain, des lois barbares et des décisions des conciles est un résumé fort étendu de l'état de la société franque. L'auteur signale, d'abord,

(1) Voir sur ce monument la notice rédigée par M. de Roucy, insérée dans le tome II du *Bull.* p., 398.